

**DIFFICULTÉS DE RÉALISATION DES PHONÈMES VOCALIQUES /Ø/
ET /œ/ PAR LES ÉTUDIANTS DE FLE, NIVEAU 200, AU DÉPARTEMENT
DE FRANÇAIS, UNIVERSITE PEDAGOGIQUE DE WINNEBA (GHANA)**

**DIFFICULTIES IN PRODUCING THE PHONEMES /Ø/ AND /œ/
BY LEARNERS OF FRENCH AS A FOREIGN LANGUAGE, LEVEL 200,
IN THE DEPARTMENT OF FRENCH,
UNIVERSITY OF EDUCATION-WINNEBA (REPUBLIC OF GHANA)**

Allan Kwashivi HETTEY

Changé de cours, Docteur ès lettres

(Université Pédagogique de Winneba, République de Ghana)

akhettey@uew.edu.gh, <https://orcid.org/0009-0009-0579-4552>

Enyuiamedi Komla AGBESSIME

Maître-assistant, Enseignant-chercheur, Docteur ès lettres

(CIREL-Village du Bénin, Togo/Université de Lomé, République de Togo)

nyuiassime@gmail.com, <https://orcid.org/0009-0003-1662-7588>

Sitsofe Essivi MAWUSI

Maître-assistant, Doctorante,

(Université Pédagogique de Winneba, République de Ghana)

esmawusi@uew.edu.gh, <https://orcid.org/0009-0006-4799-0293>

Abstract

This study examines the phonetic difficulties encountered by second-year students of French as a foreign language (FLE) at the University of Education, Winneba (UEW), in the production of the phonemes [ø] and [œ]. Using a read-aloud test consisting of ten items, their mastery of these sounds was evaluated. By way of methodology, a simple random sampling was used to select 140 French teacher training students from an accessible population of 215 respondents who completed their primary education in Ghana and whose mother tongues are Ewe, Akan, or Ga. Students from French-speaking countries were excluded to ensure linguistic homogeneity. The analysis of the results reveals a notable difficulty in the correct production of the targeted phonemes, mainly due to their absence in the participants' first and second languages, as well as a limited phonological awareness that hinders their auditory and articulatory discrimination. These findings highlight the need for specific phonological training within FFL (French as a Foreign Language) programs to improve oral proficiency and reduce the effects of linguistic interference.

Keywords: *phoneme, vocalic phoneme, realization, discrimination, phonological awareness*

Rezumat

Acest studiu examinează dificultățile fonetice întâmpinate de studenții din anul al doilea de la Universitatea de Educație din Winneba (UEW), care studiază limba franceză ca limbă străină (FLE). Dificultățile date sunt legate de producerea fonemelor [ø] și [œ]. Folosind un test de citire cu voce tare format din zece itemi, a fost evaluată stăpânirea acestor sunete. Metodologic, s-a folosit o eșantionare aleatorie simplă pentru a selecta 140 de studenți la forma-

rea profesorilor de franceză dintr-un număr accesibil de 215 respondenți care au absolvit învățământul primar în Ghana și ale căror limbi materne sunt ewe, akan sau ga. Studenții din țările francofone au fost excluși pentru a asigura omogenitatea lingvistică a cercetării. Analiza rezultatelor relevă o dificultate notabilă în producerea corectă a fonemelor vizate, în principiu, din cauza absenței acestora în prima și a doua limbă ale respondenților, precum și o conștientizare fonologică limitată care le împiedică discriminarea auditivă și articulatorie. Aceste constatări evidențiază necesitatea unei instruiți fonologice specifice în cadrul programelor de franceză ca limbă străină (FLE) pentru a îmbunătăți competența orală și a reduce efectele interferențelor lingvistice.

Cuvinte-cheie: fonem, fonem vocalic, realizare, discriminare, conștientizare fonologică

Introduction

Si nous basons sur Agbessime (2024, p124), « *L'usage réel des langues naturelles a pour piédestal obligatoire la production orale. Dans tout apprentissage de langue, l'oral vient avant l'écrit. L'écrit permet certes de vérifier si le code lexical de la langue concernée est maîtrisé par rapport aux accords en genre et en nombre surtout des participes passés qui ne se distinguent pas à l'oral (cas du français), les calembours (en français) qu'on ne peut pas distinguer à l'oral... Mais il faut reconnaître que la maîtrise de l'oral a toujours une solution à tous ces problèmes, lorsque le locuteur place son énoncé dans un contexte bien précis* ». Ainsi pour une communication efficace, les interlocuteurs doivent partager le même code du système de signes utilisé. La maîtrise du code d'usage de l'articulation des sons vocaliques est un des paramètres pour une transmission intelligible du message. L'étude ou l'analyse des voyelles dans l'expression orale de nos apprenants devient inévitable pour suivre leur degré de maîtrise de prononciation. Sur ce chantier, la base théorique principale pour réussir notre recherche est celle du structuralisme fonctionnel de Martinet (1991). Se focalisant sur la matérialité structurale profonde et linéaire du langage des unités de la chaîne parlée, cette théorie éclaire ce travail du moment où elle favorise l'analyse des sons produits par les individus et les différentes contraintes liées à leurs réalisations adéquates dans la communication humaine.

Ce travail se penche sur les voyelles puisque nous constatons que nos étudiants, étant des locuteurs non-natifs rencontrent une multitude de difficultés dans la réalisation des phonèmes vocaliques antérieurs arrondis comme /ø/ et /œ/ du français. Il faut noter que chaque langue base son système de phonation sur les unités phonologiques, car la maîtrise du système phonologique de la langue est un véritable atout pour la maîtrise de l'aspect sonore dans toute communication verbale. Cette même préoccupation de l'usage des voyelles dans les normes de la prononciation chez les étudiants Ghanéens a poussé plusieurs auteurs à mené de différentes recherches. Nous pouvons citer entre autres, Ouro-Kefia (2019) qui s'est penché sur l'étude de la prononciation des voyelles orales antérieures arrondies françaises ([y], [ø] et [œ]) par des apprenants *tem* à Ahamansu Islamic Senior High School au Ghana. Il a noté que les voyelles [ø] et [œ] ont un pouvoir contrastif très ré-

duit, leur distribution en syllabe finale étant essentiellement complémentaire, avec seulement deux paires minimales attestées : jeune [ʒœn] / jeûne [ʒœ̃] et veulent [vœl] / veule [vœ̃], où les mots avec [œ̃] sont rares. Des auteurs comme (Ostby, 2016 ; Andreassen and Ostby, 2014), ont pour leur part postulé que ces phonèmes /œ/ et /œ̃/ ne sont pas distincts, mais permettent plutôt un marquage lexical particulier dans les paires minimales. Pour ces auteurs, en syllabe finale, /œ/ et /œ̃/ s'opposent uniquement en syllabes fermées, avec une distribution quasi-complémentaire selon le contexte segmental droit, avec seulement deux paires minimales. Comme susmentionné, ces auteurs ont seulement mis l'accent sur les apprenants du FLE qui ont le *tem* (une langue gur) entant que langue maternelle.

Étant donné que le *tem* appartient seulement à la famille Gur, nous avons décidé pour la présente recherche que nous menons d'inclure d'autres langues ghanéennes, telles que l'éwé, l'akan et le ga, en nous concentrant sur des étudiants en formation d'enseignement du français. Par-là, notre préoccupation est de relever les défis liés à l'apprentissage du français dans un contexte multilingue, notamment celui Ghana. Cette recherche propose des moyens pour améliorer la réalisation des phonèmes /œ/ et /œ̃/ dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez nos apprenants du Département de français.

1. Problématique de la recherche

Lors d'un test de lecture à haute voix chez les étudiants en formation à University of Education, Winneba, notre surprise était que les apprenants avaient de véritables difficultés à réaliser convenablement les phonèmes /œ/ et /œ̃/ dans un texte simple. Pour ce faire, le problème auquel se confronte cette étude est de savoir, d'où provient la difficulté de discrimination et de prononciation de ces phonèmes vocaliques /œ/ et /œ̃/, chez eux. Il urge alors de déceler les racines de ces problèmes et de trouver des moyens pour les pallier.

2. Justification du choix du sujet

Nous avons choisi d'aborder l'étude sur la réalisation des phonèmes /œ/ et /œ̃/ car nous avons observé que la littérature a ressorti que les phonèmes en question ont une originalité purement française et cela pose problème aux usagers étrangers qui ne l'ont pas dans leurs L1 ou L2. Les personnes concernées par cette recherche sont des étudiants en formation pour l'enseignement du français. Malgré le fait que le sujet a été abordé à plusieurs reprises dans la littérature, le problème n'est pas résolu. L'objectif de cette étude est de suggérer une méthodologie pour adoucir la persistance du problème. L'étude vise également à suggérer des stratégies et des techniques pouvant assister à surmonter ces difficultés de réalisation des phonèmes /œ/ et /œ̃/.

3. Objectifs de l'étude

L'intention primordiale de cette étude constitue la maîtrise de la réalisation des phonèmes /ø/ et [œ] en expression orale pour une communication efficace en FLE plus précisément par les étudiants en formation de l'enseignement du français. Sur ce, pour encre l'étude, nous avons retenu les objectifs suivants :

- Identifier les difficultés rencontrées par les étudiants de FLE à l'Université Pédagogique de Winneba dans la réalisation des phonèmes vocaliques moyens antérieurs arrondis /ø/ et /œ/.
- Investiguer la source du problème de la réalisation des phonèmes vocaliques chez les étudiants en question.
- Suggérer les démarches méthodologiques pour aider à améliorer la réalisation des phonèmes /ø/ et /œ/ dans l'enseignement /apprentissage en FLE.

4. Questions de recherche

- Quelles sont les difficultés rencontrées par les étudiants du FLE au département de français, UEW en ce qui concerne la réalisation des phonèmes vocaliques moyens antérieurs arrondis /ø/ et /œ/ ?
- Quelles sont les causes des difficultés dans la réalisation desdits phonèmes chez les usagers en question ?
- Quelles démarches méthodologiques peuvent aider à améliorer la réalisation des phonèmes vocaliques moyens antérieurs arrondis /ø/ et /œ/ dans l'enseignement/ apprentissage du FLE ?

5. Cadre conceptuelle

Nous avons proposé ci-dessous un cadre conceptuel servant de pivot pour l'étude actuelle.

5.1. Notion de phonème

Le phonème, selon Troubetzkoy (2005, p. 37), est « la plus petite unité phonologique de la langue étudiée ». Par contre, pour Dubois Marcellesi, Marcellesi et Mével (2007, p. 359), le phonème constitue « l'élément minimal, non segmentable, de la représentation phonologique d'un énoncé, dont la nature est déterminée par un ensemble de traits distinctifs ». Ils ajoutent qu'« un même phonème est donc réalisé concrètement par des sons différents, mais possédant tous en commun les traits qui opposent ce phonème à tous les autres phonèmes de la même langue » (Dubois et al., 2007, p. 360). Considérant les définitions plus haut, nous comprenons que le phonème désigne l'élément minimal permettant de faire la différence entre une unité linguistique significative et autres dans une langue humaine précise.

5.2. Notion de phonème vocalique

Les phonèmes vocaliques constituent les phonèmes qui « offrent un passage à l'air qui provient du larynx et constituent le premier type articulaire

» (Guimbretière, 1994, p. 14). Quant à Ling (1972, n.p.), un phonème vocalique est un « phonème caractérisé par un écoulement libre de l'air à travers l'appareil vocal, les ondes sonores provenant uniquement de la vibration des cordes vocales ». Vu les définitions proposées par les auteurs ci-dessus, nous pouvons déduire que le phonème vocalique est la plus petite unité linguistique significative produit par le libre écoulement de l'air depuis le larynx par le support des plis vocaux.

5.3. Critères de classification articulatoire des phonèmes vocaliques

Les langues tendent, selon Vaissière (2007, p. 71), « les langues tendent à exploiter seulement les deux dimensions que sont l'aperture (ouverture) et le degré d'antériorité/postériorité ... et à utiliser un trait secondaire (tel que la labialité, la nasalité ou la longueur) dans les inventaires plus étendus ».

Pour notre étude, il est expédient de bien définir les phonèmes vocaliques par l'intermédiaire de leurs traits respectifs. Nous appelons phonème vocalique une voyelle phonétique qui est fonctionnelle par la vertu de sa situation dans une syllabe en une langue donnée telle que le français. Nous pouvons distinguer ainsi quatre traits en ce sens. Il s'agit de : le degré d'aperture, l'oralité/la nasalité, l'arrondissement/ le non-arrondissement et le degré d'antériorité comme le propose Agbessime (dans son support de cours de cours de phonétique au CIREL-Village du Bénin (2015, 2020 et 2025).

Suivant le même support,

- Degré d'aperture

« Si la position de la langue varie verticalement accompagnée de l'ouverture de la bouche, nous aurons des voyelles de degré d'aperture différent ». On en distingue quatre pour le français : voyelles fermées (1^{er} degré d'aperture), voyelles semi-fermées (2^e degré d'aperture), voyelles semi-ouvertes (3^e degré d'aperture), voyelles semi-ouvertes (4^e degré d'aperture). Il précise que les phonèmes vocaliques /ø/ et /œ/ sont du degré d'aperture moyen. Ainsi, /ø/ est de l'aperture moyen supérieur et /œ/ est de l'aperture moyen inférieur.

- Oralité / Nasalité

Agbessime (op. cit.), précise qu'il est fort important de considérer l'intervention ou non du résonateur nasal, puisque « physiologiquement quand le voile du palais est soulevé au point que la luette ferme l'entrée des fosses nasales, il n'y pas de nasalisation, les voyelles seront dites orales, dans le cas contraire, c'est-à-dire quand le voile du palais s'abaisse, l'entrée des fosses nasales pour faire intervenir le résonateur nasal. Dans ce cas, les voyelles produites seront dites nasales ». Dans ce cas, les phonèmes vocaliques /ø/ et /œ/ sont oraux pour le fait que dans leur production, la luette ferme l'entrée des fosses nasales et empêche donc l'air de s'échapper par les fosses nasales.

- Arrondissement/ Non-arrondissement

Pour Agbessime (op. cit.), dans la réalisation d'une voyelle, « si les lèvres forment une cavité (c'est-à-dire lorsqu'elles sont projetées vers l'avant, nous aurons des voyelles labiales (appelées aussi arrondies, du fait de l'arrondissement nécessaire des lèvres pour former une cavité), dans le cas où elles sont étirées, nous aurons des voyelles non labiales (ou non arrondies) ». Pour Agbessime ou Banque de Dépannage Linguistique (www.vitri-nelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca) l'arrondissement des lèvres crée la résonance labiale. Cela correspond à « la position des lèvres, qui peuvent être projetées vers l'avant ou rétractées vers l'arrière ». Les auteurs ci-dessus ont souligné que les voyelles orales [y], [u], [o], [ɔ], incluant [ø], [œ] sont des phonèmes arrondis /u/, /o/, /ɔ/, /ø/, /œ/.

- Degré d'antériorité

Comme quatrième traits, Agbessime (op. cit.), postule que « si la langue forme une masse qui va vers l'avant, nous aurons des voyelles d'avant, appelées aussi palatales, ou antérieures. Si la masse se neutralise au milieu, nous aurons des voyelles médiales ou centrales. Si la masse va vers l'arrière, nous aurons des voyelles d'arrière, appelées vélaires ou postérieures. ». Par ailleurs, une voyelle est dite antérieure « lorsque la partie antérieure de la langue se masse vers l'avant de la cavité buccal et postérieures lorsqu'elle se masse à l'arrière du chenal buccal » (www.sfu.ca). Comme proposée par Agbessime, nous considérons les phonèmes vocaliques /ø/ et /œ/ comme antérieurs en raison du fait qu'ils se réalisent par la masse de la langue qui va vers l'avant de la cavité buccale.

Vue les assertions plus haut, nous pouvons comprendre que les phonèmes vocaliques /ø/ et /œ/ sont moyens antérieurs arrondis.

6. Distribution de /ø/ et /œ/

Argod-Dutard (2010) a été explicite sur le fait que l'archiphonème /æ/ est représenté par [ø] en syllabe fermée accentuable devant [z, t, d, k, ʒ] alors qu'il est représenté par [œ] devant [r, ʒ, f, v, p]. Wioland (1991, p.78) va plus loin en soulignant que si le phonème /z/ suit la graphie 'eu', le timbre de [æ] doit être [ø] tout comme dans les exemples suivants :

<i>être amou<u>re</u>use</i> [---'Rø:(z)]	<i>de l'eau gaze<u>u</u>se</i> [---'zø(z)]
<i>une per<u>ce</u>use</i> [---'sø:(z)]	<i>une agra<u>fe</u>use</i> [---'fø(z)]
<i>il <u>cre</u>use</i> [---'kRø(z)]	<i>une tonde<u>u</u>se</i> [---'dø:(z)]

Par ailleurs, Argod-Dutard (2010) précise qu'en syllabe ouverte accentuée, [æ] se représente par [ø] comme dans les unités linguistiques significatives *creux* et par [œ] en syllabe inaccentuée mis en évidence dans le mot *seulement* [sœlmā]. Pour ce faire, il est indubitable que les phonèmes vocaliques /ø/ et /œ/ doivent être réalisés différemment.

Considérant les idées des auteurs ci-dessus, nous disons que la réalisation des phonèmes vocaliques /ø/ et /œ/ constitue une contrainte pour l'apprenant du FLE.

7. Échantillonnage

Notre étude cible les étudiants en formation d'enseignant de français au Département de Français de University of Education, Winneba (UEW), en deuxième année (niveau 200). Par un échantillonnage aléatoire simple, nous avons sélectionné 140 étudiants parmi 215 répondants ayant commencé leur scolarité primaire au Ghana et ayant l'éwé, l'akan et/ou le ga comme langue maternelle. En utilisant le tableau de détermination de l'échantillon de Krejcie et Morgan (1970), nous avons déterminé un échantillon de 140 étudiants sur une population accessible de 215 étudiants, issue d'une population cible de 293 étudiants. Après l'administration du questionnaire, chaque répondant a reçu un numéro de 1 à 215, et les 140 premiers ont été retenus parmi lesquelles nous avons 46 hommes et 94 femmes. Les étudiants originaires de pays francophones ont été exclus de l'étude, ayant été en contact avec le français dès le primaire dans un environnement francophone.

8. Analyse du corpus

Cette partie de l'étude analyse le corpus recueilli auprès des étudiants de deuxième année à l'UEW. L'étude a analysé les données obtenues par une lecture à haute voix, visant à vérifier si les sujets, en passant de leur L1 (*éwé*, *akan* ou *ga*) ou L2 (anglais) au français, réalisent correctement les phonèmes /ø/ et /œ/ et les distinguent en contexte linguistique. Nous analysons les erreurs de réalisation des phonèmes /ø/ et /œ/ en expression orale pour vérifier notre hypothèse. L'étude s'appuie sur la théorie de la conscience phonologique proposée par Bodson (2013).

8.1. Analyse des résultats du test de lecture à haute voix

Nous avons administré un test de lecture à haute voix composé d'un texte de trois lignes incluant dix items : cinq unités linguistiques significatives contenant le digramme 'eu' pour chacun des phonèmes /ø/ et /œ/. Ce test avait pour objectif d'évaluer la capacité des étudiants à discriminer et à réaliser correctement ces phonèmes, en s'appuyant sur la théorie de la conscience phonologique.

Les étudiants du Département de Français sont souvent influencés par leur langue maternelle (L1) ou leur seconde langue (L2), ce qui peut entraver leur apprentissage du français lors de leur formation pédagogique. Notre objectif était de vérifier s'ils pouvaient réaliser et discriminer les phonèmes /ø/ et /œ/ en expression orale à travers la lecture à haute voix. Les contraintes de distribution de ces phonèmes, incluant leur position dans la syllabe et l'existence de paires minimales en français, nécessitent une certaine habileté pour maîtriser leur discrimination en réalisation orale. Le digramme 'eu' peut représenter les phonèmes /ø/ et /œ/, ce qui peut entraîner des problèmes sémantiques et communicationnels pour les usagers de la langue. Les données dépouillées et analysées par le logiciel SPSS présentent le taux de réussite et d'échec des sujets.

8.2. Analyse des résultats du test de lecture à haute voix

Le test de lecture à haute voix visait à évaluer la capacité des étudiants à discriminer et à réaliser correctement les phonèmes /ø/ et /œ/. Les résultats obtenus pour chaque item sont les suivants :

Item 1 - 'feu' : 94 étudiants (environ 67%) ont prononcé correctement le mot, tandis que 46 (environ 33%) ont commis des erreurs. Le digramme 'eu' apparaît ici dans une syllabe accentuée ouverte, correspondant au phonème /ø/. La majorité des étudiants n'ont pas rencontré de difficulté particulière, mais un tiers d'entre eux n'a pas su établir la correspondance entre 'eu' et /ø/, indiquant une certaine difficulté contextuelle.

Item 2 - 'deux' : 103 étudiants (environ 74%) ont prononcé correctement le mot, contre 37 (environ 26%) qui l'ont mal prononcé. Ces résultats confirment ceux de l'item précédent, suggérant que, bien que la majorité maîtrise le phonème /ø/, une proportion non négligeable éprouve des difficultés persistantes.

Item 3 - 'heures' : 64 étudiants (environ 46%) ont prononcé correctement le mot, tandis que 75 (environ 54%) ont échoué. Ici, le digramme 'eu' se trouve dans une syllabe fermée accentuée, correspondant au phonème /œ/. La majorité des étudiants ont eu des difficultés à réaliser ce phonème, ce qui peut s'expliquer par son absence dans les systèmes vocaliques de leur L1 ou L2, entraînant un déficit de conscience phonologique.

Item 3 - 'demeure' : 38 étudiants (environ 27%) ont prononcé correctement le mot, contre 101 (environ 73%) qui l'ont mal prononcé. Le phonème /œ/, représenté par 'eu' dans une syllabe inaccentuée précédant le phonème /r/, semble poser problème, indiquant une méconnaissance de sa distribution phonologique.

Item 4 - 'peu' : 91 étudiants (environ 65%) ont prononcé correctement le mot, tandis que 49 (environ 35%) ont échoué. La majorité a su réaliser le phonème /ø/ dans ce contexte, bien que certains éprouvent encore des difficultés, possiblement atténuées par la fréquence de ce mot dans le vocabulaire français.

Item 6 - 'creux' : 64 étudiants (environ 46%) ont prononcé correctement le mot, contre 76 (environ 54%) qui l'ont mal prononcé. Malgré la correspondance attendue entre 'eu' et /ø/ en syllabe ouverte accentuée, la majorité des étudiants n'a pas su réaliser correctement ce phonème, suggérant une difficulté persistante.

Item 7 - 'beurre' : 37 étudiants (environ 26%) ont prononcé correctement le mot, tandis que 103 (environ 74%) ont échoué. Le phonème /œ/ en syllabe fermée accentuée semble être particulièrement difficile à réaliser par les étudiants, probablement en raison d'une conscience phonologique insuffisante.

Item 8 - 'l'œuf' : 15 étudiants (environ 11%) ont prononcé correctement le mot, contre 125 (environ 89%) qui l'ont mal prononcé. Ce résultat corrobore l'idée selon laquelle les sons de la langue étrangère sont souvent interprétés à travers le filtre phonologique de la langue maternelle, rendant la réalisation du phonème /œ/ particulièrement ardue.

Item 9 - 'jeûne' : 36 étudiants (environ 26%) ont prononcé correctement le mot, tandis que 104 (environ 74%) ont échoué. L'opposition entre les paires minimales

'jeûne' [ʒøn] et 'jeune' [ʒœn] n'est pas maîtrisée par la majorité des étudiants, indiquant des difficultés dans la discrimination des phonèmes /ø/ et /œ/.

Item 10 - 'jeunes' : 25 étudiants (environ 18%) ont prononcé correctement le mot, contre 115 (environ 82%) qui l'ont mal prononcé. Ces résultats confirment les difficultés des étudiants à réaliser correctement le phonème /œ/, renforçant l'idée d'un déficit phonologique dans la discrimination des phonèmes /ø/ et /œ/.

Tout compte fait, bien que certains étudiants parviennent à réaliser correctement les phonèmes /ø/ et /œ/, une proportion significative éprouve des difficultés, particulièrement avec le phonème /œ/. Ces lacunes peuvent être attribuées à une conscience phonologique insuffisante et à l'influence de la L1 ou L2 des étudiants.

8.3. Discussion

Après avoir analysé les résultats du test de la lecture à haute voix, nous avons observé une tendance générale. Il paraît que si les apprenants parviennent relativement bien à réaliser le phonème [ø] dans certains contextes comme dans *feu*, *deux* ou *peu*), ils rencontrent en revanche d'importantes difficultés avec le phonème /œ/, particulièrement dans les syllabes fermées accentuées ou inaccentuées comme dans *heures*, *beurre*, *l'œuf*, *jeunes*. Ces observations confirment notre hypothèse de départ selon laquelle la discrimination et la production du phonème /œ/ posent davantage de problèmes que celles du /ø/.

Cette difficulté peut s'expliquer d'une part par des facteurs phonologiques liés à la langue maternelle (L1 : l'éwé, l'akan, le ga) et à la langue seconde (L2 : l'anglais) des apprenants. Comme le souligne Amuzu (2000), la distance phonologique entre les systèmes linguistiques influence directement la capacité à percevoir et à reproduire les sons d'une langue étrangère. Or, dans les langues ghanéennes et dans l'anglais, le système vocalique ne comporte pas de distinction claire entre /ø/ et /œ/. Les apprenants tendent donc à substituer ces sons par des phonèmes-voyelles plus proches de leur répertoire phonétique, ce qui conduit à des erreurs systématiques.

D'autre part, les résultats obtenus reflètent un déficit de conscience phonologique. L'absence de pratique régulière d'activités ciblées de discrimination auditive et de production articulatoire empêche les apprenants d'intérioriser la différence entre /ø/ et /œ/. Cette difficulté est particulièrement visible dans la paire minimale *jeûne* [ʒøn] / *jeune* [ʒœn], non maîtrisée par la majorité des étudiants. Ce constat corrobore les travaux de Bertocchi et Costanzo (2008), selon lesquels une conscience phonologique insuffisante entrave l'acquisition d'une prononciation intelligible en langue étrangère.

Enfin, on note que la fréquence d'usage de certains mots joue un rôle atténuateur. Les termes comme *feu* ou *deux*, fréquents dans le vocabulaire de base, sont mieux réalisés, contrairement à des mots plus rares comme *demeure* ou *l'œuf*. Cela suggère que l'exposition répétée à certains mots favorise une meilleure stabilisation phonologique au niveau des apprenants.

En somme, la discussion met en lumière trois facteurs principaux qui expliquent les difficultés observées. Premièrement, l'acquisition des phonèmes en FLE chez les apprenants en question est fortement influencée par les langues préalablement acquises (L1 et L2), qui orientent naturellement la production vers des phonèmes déjà présents dans le répertoire phonétique desdits apprenants. Ensuite, une conscience phonologique limitée se note dans la performance des apprenants, rendant difficile la discrimination entre certains phonèmes proches, comme /ø/ et /œ/, et freinant ainsi une prononciation précise. Enfin, la fréquence lexicale joue un rôle facilitateur, c'est-à-dire les mots courants, rencontrés plus fréquemment dans les interactions quotidiennes, favorisent une meilleure réalisation des phonèmes qu'ils contiennent. Cela contribue ainsi à une progression plus efficace dans la maîtrise phonétique.

Ces résultats renforcent la nécessité de concevoir des approches pédagogiques intégrant à la fois des exercices de discrimination auditive, d'entraînement articulatoire et de sensibilisation aux paires minimales au niveau des apprenants de FLE. Ils ouvrent également la voie à des interventions spécifiques visant à réduire l'interférence linguistique et à améliorer la maîtrise de la prononciation en FLE.

Conclusion

Cette étude nous a permis d'identifier les difficultés rencontrées par les étudiants de FLE en deuxième année du département de français dans la réalisation des phonèmes /ø/ et /œ/. Nous avons analysé dix items intégrés dans un texte conçu pour une lecture à haute voix, couvrant les aspects phonologiques et sémantiques. Les travaux antérieurs et les théories consultées ont guidé la conception de ce texte, mettant l'accent sur les phonèmes /ø/ et /œ/, représentés par le digramme 'eu'. Les résultats ont indiqué une non maîtrise de ces phonèmes par les étudiants, exacerbée par les contraintes phonologiques du français, telles que la position de ces phonèmes au sein de la syllabe et l'influence de leur environnement phonique. Par ailleurs, un autre constat est que le système phonologique de la langue maternelle des apprenant entrave également la réalisation normale de ces phonèmes. Comme l'a souligné Troubetzkoy (1979, p. 52), la « fausse appréciation des sons d'une langue étrangère est conditionnée par la différence existante entre la structure phonologique de la langue étrangère et celle de la langue maternelle ou seconde du sujet parlant ». Il est donc nécessaire de fournir aux étudiants une formation appropriée pour comprendre et réaliser correctement les phonèmes /ø/ et /œ/. Cette compétence est cruciale pour leur future carrière d'enseignants de FLE, afin qu'ils puissent transmettre efficacement ces distinctions phonologiques à leurs propres apprenants. L'absence du phonème /œ/ dans les systèmes vocaliques de leur L1 ou L2 complique leur acquisition, affectant ainsi leur performance en communication.

En guise de suggestion, il est fort recommandé aux enseignants du FLE de conscientiser leurs étudiants à base d'exercices phonologiques pour une maîtrise de la réalisation des phonèmes /ø/ et /œ/ dès le début de leur processus d'apprentissage.

Références

- Agbessime, K. E. (2015, 2020 et 2025). *Phonétique corrective, niveau avancé*, support de cours destiné aux étudiants de UCC et de UEW. CIREL-VB, Togo.
- Agbessime, K. E. (2024). Aspects incontournables en didactiques de la phonétique corrective du FLE chez les apprenants non francophones. *Speech and Context, International Journal of Linguistics, Semiotics and Literary Science*, 2(XVI), 123-138.
- Bertocchini, P., Costanzo, E. (2008). *Manuel de formation pratique : pour le professeur de FLE*. CLE International.
- Bodson, H. (2013). *L'évaluation de la progression de la discrimination des phonèmes du français et de la conscience phonologique chez les enfants innus de la maternelle*. Presses de l'Université du Québec à Montréal.
- Cuq, J.-P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère*. Clé International.
- Dubois, J., Giacomo, M., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., Mével, J.-P. (2007). *Grand dictionnaire linguistique et sciences du langage* (2^e éd.). Larousse.
- Guimbretière, E. (1994). *Phonétique et enseignement de l'oral*. Didier.
- Krashen, S. (1973). Lateralization, language learning, and the critical period: Some new evidence. *Language Learning*, 22, 3-74.
- Martinet, A. (1991). *Eléments de linguistique générale*. Armand Colin.
- Martins, C., Mabilat, J.-J. (2004). *Sons et Intonations. Exercices de prononciation*. Didier.
- Ouro-Kefia, I. (2019). *La prononciation des voyelles orales antérieures arrondies françaises ([y], [ø] et [œ]) par les apprenants Tem de Ahamansu Islamic Senior High School, University of Education, Winneba*.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (2018). *Grammaire méthodique du français* (7^e éd.). PUF.
- Troubetzkoy, N. S. (1979). *Principe de phonologie*. Klincksieck.
- Troubetzkoy, N. S. (2005). *Principe de phonologie*. Klincksieck.
- Vaissière, J. (2007). *La phonétique*. PUF.

Sitographie

- Banque de dépannage linguistiques (s.d.). Les traits articulatoires des voyelles. www.vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca.
- Introduction à la linguistique I (s.d.). La phonétique. www.sfu.ca.
- Ling. (1972). Outils et recherches pour un traitement optimisé de la langue. www.cnrtl.fr.